

Séance Budgétaire
du 2 février 1967.

Le deux février mil neuf cent soixante sept à seize heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r: Allary, Maire.

Présents : M^r: Allary, Ferret, Villet, Phélippeau, Joseph, Durmeix, Humion, Mazière, Demmailles.

Absents : M^r: Borderon.

Secrétaire : M^r: Joseph Richard.

Budget Primitif 1967.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 1967 qui se monte, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de : 46.921,58 francs.

Salaires du gérant de la cabine téléphonique.

Monsieur Giraudet, gérant de la cabine, ayant demandé une augmentation, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et porte ce salaire à 600 francs par an à compter du 1^{er} janvier 1967.

Crédits Supplémentaires, année 1966.

Le Conseil Municipal vote les crédits supplémentaires indiqués ci-dessous pour l'exercice 1966 :

Chapitre 611, Remunération personnel temporaire : Crédits alloués, 300,00, Crédits Supplém.
entaires : 3018,01.

Chapitre 6407. Participation à charges intercommunales : Crédits alloués, 3202,76, Crédits
Supplémentaires : 425,47

Subventions.

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions indiquées ci-

